

BULLEJAPON - RÈGLEMENT ET INFORMATIONS DES SÉLECTIONS BELGES AU WCS MADE IN ASIA 11 – 8 AU 10 MARS 2018

1. DATE LIMITE DE PRÉ-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions aux sélections belges du World Cosplay Summit* (WCS) de Made in Asia 11 se dérouleront du lundi 4 février (20h) au dimanche 10 février (23h59) 2019 sur le site web de Made in Asia. Chaque inscription devra être accompagnée de votre image de référence et de votre fichier d'accompagnement définitif pour être validée.

Les inscriptions envoyées après le dimanche 10 février 2019 à 23h59 seront automatiquement supprimées et aucune réclamation ne sera possible.

Chaque inscription sera étudiée avec attention. Les organisateurs sélectionneront les meilleurs projets de costume et de prestation.

Aucune inscription ne sera prise sur place.

2. PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le World Cosplay Summit est un concours annuel qui réunit les meilleurs Cosplayeurs du monde. Chaque année, un duo (choisi lors d'une sélection nationale) a la chance de représenter son pays lors d'une finale organisée au mois d'août à Nagoya.

Vous devez désigner un chef de groupe qui s'occupera de l'inscription et qui devra faire passer toutes les informations au membre de son duo.

3. DATES ET DISPONIBILITÉS

La finale du World Cosplay Summit se déroulera du 27 juillet au 4 août 2019 à Nagoya. Vous devez être disponible du 26 juillet au 5 août 2019 inclus.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants doivent pouvoir prouver leur citoyenneté grâce à une carte d'identité ou un passeport ou présenter un titre de séjour permanent. Ils devront également avoir 18 ans au plus tard le 26 juillet 2019.

5. DÉLAIS DE CARENCE

Chaque membre du duo sélectionné pour la finale doit obligatoirement respecter un délai de carence d'une année s'il souhaite se représenter avec un partenaire différent ou un délai de deux ans si les deux membres dudit duo souhaitent se représenter ensemble.

6. CONFIRMATION DE PRÉ-INSCRIPTION

Vous devez consulter régulièrement vos mails pour rester informé du statut de votre inscription. Consultez vos dossiers indésirables (SPAM) avant de nous contacter si vous n'avez rien reçu de notre part. Si votre inscription est validée, un mail définitif vous sera envoyé quelques jours avant le salon avec toutes les informations définitives.

7. CATÉGORIES AUTORISÉES POUR LA PRÉSÉLECTION

Les costumes choisis doivent être tirés d'une source officielle.

Les catégories autorisées sont :

- Animes et mangas japonais
- Jeux vidéo japonais
- Sentai ou Metal Hero (Tokusatsu)

A partir de cette année (2018-2019), les séries de la maison d'édition Shueisha sont autorisées aux sélections et lors de la grande finale à Nagoya.

Si vous avez des doutes concernant le choix d'une série, veuillez contacter rapidement les organisateurs du concours.

8. NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS

Le nombre de participants doit entrer dans un créneau horaire imparti. BulleJapon se réserve donc le droit de refuser une inscription si le nombre de participants maximum est atteint.

9. FICHIERS MÉDIA

▪ Image des personnages cosplayés

Des images (de bonnes qualités représentant les personnages costumés de la tête au pied, une vue de l'arrière du costume étant un plus lors de la notation) des personnages cosplayés doivent être obligatoirement jointes à l'inscription. Si les images ne sont pas jointes à l'inscription, celle-ci sera refusée sans mise en file d'attente.

▪ Work in progress (WIP)

Cinq photos minimum d'avancement de vos costumes doivent être obligatoirement jointes à l'inscription. Pour information, « WIP » ne signifie pas « costumes finis ». Cependant, si vous souhaitez nous envoyer une photo de votre costume déjà fini, cela est tout à fait possible.

▪ Fichier d'accompagnement audio ou vidéo

Vous devez joindre un fichier d'accompagnement définitif audio ou vidéo lors de votre inscription. L'équipe organisatrice se réserve le droit d'annuler votre inscription sans mise en place sur la liste d'attente si le fichier n'est pas reçu en même temps que l'inscription.

Ce fichier doit être également apporté le jour du concours lors de la confirmation de l'inscription mais ne pourra cependant pas être modifié sur place. En cas de problèmes avec le fichier média le jour J, aucune plainte ne pourra être prise en compte.

▪ Sous-titres

Vous pouvez nous faire parvenir un fichier comportant des sous-titres au format .srt, .ssa ou .ass (aucun autre format ne sera accepté) que nous nous chargerons d'intégrer nous-mêmes lors de votre prestation. Ces sous-titres doivent être utilisés uniquement pour la traduction d'une prestation (en anglais ou japonais par exemple) ou pour une meilleure compréhension de vos prestations en français (surtout si la qualité de votre fichier audio est insuffisante).

Pour des raisons pratiques et suite à de nombreuses mauvaises expériences, nous ne prêtons pas de micro pour les prestations.

▪ **Format, durée et qualité du fichier d'accompagnement**

L'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser tout fichier d'accompagnement qui n'est pas au bon format, qui n'a pas été préalablement coupé (le fichier ne doit pas dépasser la durée de votre prestation) ou dont la qualité n'est pas suffisante. Vous disposerez alors de 3 jours pour nous fournir un nouveau fichier au bon format ou coupé ou un fichier de meilleure qualité.

10. DURÉE DE PASSAGE SUR SCÈNE

Votre passage sur scène est limité à 2 minutes 30 maximum.

11. INTERDICTIONS

Pour des raisons de sécurité, les Cosplayeurs devront respecter les interdictions décrites ci-dessous et dont le non-respect entraînera la disqualification et d'éventuelles poursuites pénales :

- **Armes blanches** : il s'agit de toutes ces armes offensives ou tranchantes en fer ou en acier comme les poignards, épées, machettes, couteaux, baïonnettes, etc.
- **Armes à feu** : cette catégorie couvre une gamme très large d'armes : toutes celles qui tirent des cartouches ou des projectiles explosifs tels les fusils, les pistolets, etc.
- **Armes incendiaires** : Elles appartiennent à la catégorie des armes à feu. Il s'agit des armes qui ont pour but de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes.
- **Liquides facilement inflammables** : Il s'agit des liquides qui ont pour but de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes comme les alcools à brûler.
- Tous les produits susceptibles de salir ou détériorer la scène ou la salle : pétards, fumigènes, farine, confettis, paillettes...

Sont également interdits et sanctionné par une disqualification :

- **Les costumes achetés** : Seuls sont acceptés les costumes réalisés par vous-même (et/ou avec l'aide de votre entourage) et présentant un intérêt artistique. Si vous avez un doute sur un costume customisé, contactez l'équipe organisatrice.
- **Liquides indélébiles** : Il s'agit des liquides qui ne s'enlèvent pas avec un simple produit nettoyant et nécessitent un traitement coûteux de rénovation.
- **Tout objet et/ou geste à caractère raciste ou pornographique.**
- **Tout objet et/ou geste incitant à la violence.**

12. ACCESSOIRES

- Les accessoires achetés sont autorisés mais peuvent avoir un impact sur la notation finale par les juges. Privilégiez les accessoires faits main.
- Un décor de scène peut être installé si celui-ci respecte les dimensions suivantes : 2 mètres de haut, 2 mètres de large avec une profondeur de 90 cm et ne doit pas peser plus de 10 kilos.
- Les accessoires à poser sur scène sont limités au nombre de 3 et ne doivent pas peser plus de 5 kilos chacun.
- Nous ne prêtons pas de tables. Nous pouvons prêter jusqu'à 2 chaises maximum.

13. CRITÈRES DE NOTATION

Les membres du jury choisis par BulleJapon et Made in Asia jugeront les participants selon les critères suivants avec une base de notation sur 200 :

50% de la note portant sur le costume avec comme sous-critères :

40 points sur la ressemblance des costumes avec les originaux

40 points sur la qualité du costume (assemblage, choix des tissus et matériaux, qualité de la couture ou de la construction)

20 points pour la technique (variété de techniques, maîtrise)

50% de la note portant sur la prestation avec comme sous-critères :

10 points sur la prestation (qualité, originalité, fluidité, jeu d'acteur)

5 points sur le rendu du costume sur scène (les cosplayers peuvent apporter des modifications sur le costume tant que celui-ci reste dans le thème)

5 points sur le respect de l'œuvre (histoire, personnages, ...)

La note finale de la prestation sera ramenée sur 100.

Les notes finales resteront confidentielles et ne pourront pas être réclamées au jury ou à l'organisation. Cependant, le jury se tiendra à la disposition des participants après le concours pour d'éventuelles questions au sujet du costume ou de la prestation.

14. CONFIRMATION D'INSCRIPTION, HORAIRES, ENTRÉES GRATUITES ET ACCÈS AUX VESTIAIRES

▪ Les sélections belges du WCS auront lieu le dimanche 10 mars 2019 à partir de 13h. Vous devez confirmer votre inscription au stand BulleJapon avant 11h. Au-delà de cet horaire vous ne pourrez plus défiler sur scène, ni bénéficier de l'entrée gratuite.

Si votre inscription est validée vous bénéficierez de l'entrée gratuite pour le jour de votre participation. Les informations à ce sujet vous seront données ultérieurement.

Une fois son inscription confirmée, chaque participant devra être présent en costume dans les vestiaires à l'heure indiquée lors de la confirmation. Les ordres de passage seront alors communiqués.

Les vestiaires ne sont accessibles que pour les personnes inscrites le jour du concours.

L'entrée des vestiaires sera contrôlée, mais BulleJapon ne pourra pas être tenu responsable en cas de vol à l'intérieur des vestiaires.

15. DROIT À L'IMAGE

Adhérent à ce présent règlement, les participants acceptent toute exploitation photographique, filmique et sonore pendant et après la convention.

16. REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu sur l'espace BulleJapon ou sur la grande scène à l'horaire qui vous sera indiqué lors de votre confirmation.

Le jury primera le duo gagnant ainsi que leur dauphin.

Il est toutefois possible de fusionner certaines récompenses s'il n'y a pas assez de participants dans une catégorie.

17. DISQUALIFICATION

Tout participant coupable de vandalisme, de vol, d'agression physique ou verbale, de comportements choquants ou du même ordre lors du concours sera immédiatement disqualifié de façon définitive. Des poursuites pénales seront entamées à son encontre en application des lois en vigueur.